

Compte rendu du Comité Technique de la DI de Rouen du 17/12/12

La séance a débuté avec la lecture des déclarations liminaires CGT, CFDT et Solidaires ainsi que la lecture de la lettre ouverte d'un agent qui dénonce son mal être et toutes ses difficultés à vivre actuellement sa vie professionnelle.

Pour répondre à la déclaration **CGT** (jointe à la présente), le DI ne peut démentir l'information selon laquelle les DR de Rouen et du Havre vont fusionner et déclare avoir reçu une lettre de mission du ministre pour débattre et dialoguer par « filière métier » ou par « structure » de l'horizon 2016/2018.

Cette démarche stratégique concerne tout le ministère .

Il a malgré tout été très étonné et contrarié que la **CGT** détienne ces informations. Et contrairement à ce qu'il dit dans son « Flash-Infos », ce n'est pas lui qui a eu l'initiative d'en parler. Si la **CGT** n'avait pas évoqué cette fusion, il n'aurait rien dit !

Leurs plans ne prévoient pas la discussion, la négociation ou l'écoute des propositions des syndicats ou des agents concernés qui vont être restructurés...

La **CGT** dénonce par ailleurs la pression mise sur les agents convoqués à la formation « espaces confinés », dénonce l'obligation de prendre un ticket pour l'avenir sans fiche de poste sans précision. Les demandes de courrier, de rétractation, les entretiens individuels pour questions/réponses, les coups de téléphone aux agents sur leur temps personnel, ce sont autant de pressions exercées sur les agents. Ces méthodes sont intolérables ! Pas la peine de discuter des risques psychosociaux quand on est capable de telles pratiques !

Au précédent CT du 20/12 le DR du Havre avait annoncé qu'une simple lettre de l'agent suffisait à signifier son refus de stage, qu'il n'y aurait aucune sanction (promesse faite en séance devant l'ensemble des syndicats) que vaut aujourd'hui la parole d'un DR ou d'un DI ? La **CGT** accuse le DR d'avoir joué les intrigants en tenant des discours contradictoires et en tentant de discréditer l'action syndicale menée par la **CGT**. Monsieur Blanc de la DG a pour sa part surenchéri en faisant part de son exaspération et, dans une ultime réponse à la **CGT** à la DG le 14/12, a même dit qu'il n'aurait pas été surprenant que ces agents fassent l'objet d'une

procédure disciplinaire... On croit rêver ! Voilà 3 ans que **la CGT** demande un groupe de travail sur la mission, l'implantation territoriale, le régime de travail, le suivi médical, la reconnaissance financière, sans être jamais entendue de la DG qui souhaitait que ce dossier soit traité « en local ». Ce dossier doit retourner sur la table de la DG ! **La CGT**, qui avait obtenu un groupe de travail sur cette mission dans le cadre du CHS, a toujours souhaité élargir le cadre de cette discussion. Oui cette mission est une mission douanière, oui il faut la faire, oui les agents doivent être reconnus comme des spécialistes. **La CGT** demande la possibilité de rencontrer ce monsieur lors de son passage à la BSEN du Havre le 20/12, les autres organisations relayent la demande. Unanimement les OS espèrent que les questions sans réponses depuis 3 ans seront traitées à cette occasion. **La CGT** souhaite sortir de ce « conflit » par le haut. Il faut se donner quelques semaines de réflexion pour un retour à l'apaisement et une vraie discussion à la DG sur le sujet.

Concernant la fusion des deux DR, le DI comprend que les agents et les OS demandent une lisibilité à plus long terme et confirme que le projet de fusion de Rouen et du Havre, dénoncé par **la CGT**, a effectivement été présenté à la DG .

Il ne peut pas en discuter avec nous car il n'est pas maître de sa communication et il doit obtenir auparavant la validation des techniciens de la DG...

Hé oui, aujourd'hui les vrais « techniciens » sont à la DG, les agents qui travaillent tous les jours dans les services concernés apprécieront...

La CGT dénonce encore une fois cette stratégie qui mets les agents devant un projet déjà ficelé et sans possibilité de débat. C'est faire insulte à l'ensemble des personnels. Notre organisation s'est refusée à propager ces rumeurs au risque d'aggraver l'angoisse des agents. Mais en fait ce n'était pas une rumeur !!! C'est la réalité, le DI ne dément pas !

Le DI se défend d'avoir mis en place ce projet de fusion dans le but de faire un gain d'emploi, la réflexion est engagée dans le but de donner une cohérence à un schéma régional. Les emplois supprimés (entre 20 et 30 ?) nous permettrons encore une fois de travailler mieux !!!!!

Notre organisation dénonce à nouveau ce climat délétère y compris dans les services centraux, symptomatique d'une période où tout va mal. Les fuites de la DG vers notre organisation syndicale, nous prouvent à nouveau que même à la DG certains collègues comptent sur **la CGT** pour s'opposer aux coups bas de l'administration.

Nous n'arriverons pas à discuter sérieusement de ce projet car notre DI ne veut pas se « ridiculiser »* et discuter d'un projet « couvert d'incertitudes et d'aléas »*. Lorsqu'il aura « les assurances techniques et juridiques »* sur la faisabilité du projet nous pourrons en discuter... (*propos tenus par le DI).

La CGT refusera toujours de se plier à cette forme de diktat, pas plus que nous ne

nous plions en CHSCT. Quand ce sera nécessaire nous n'hésiterons pas à demander un « avis », c'est à dire une expertise extérieure dont le président du CHSCT devra tenir compte. Nous aussi nous disposons dorénavant de leviers juridiques !

A propos du SRH, en attente d'une décision ministérielle la rumeur coure et le DI précise que si le SRH ne vient pas à Rouen les agents de l'END seront redéployés sur la direction régionale...(Nouvelle DR Seine Normandie ????)

L'ordre du jour est le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, et à ce propos **la CGT** rappelle que pour un fonctionnement efficace chaque DR devrait nommer un(e) assistant(e) de prévention à temps plein et éviter de confier cette charge comme par le passé au secrétaire général de la DR. **La CGT** salue la décision du DR du Havre qui a souhaité attribuer ces fonctions d'assistant de prévention à un agent à 100%. De nettes améliorations ont vu le jour. Cette doctrine doit être étendue dans toutes les DR.

A la demande de **la CGT**, Le DR du Havre nous informe que les contrôles de déchets sont interrompus car le protocole d'intervention avec les pompiers n'est pas concluant et de nouveau en discussion. **La CGT**, qui suit ce dossier depuis le début, notamment par les représentantes en CHSCT, demande à être informée du protocole dès qu'il sera finalisé et demande son vote en CHSCT.

Nos représentants demandent d'ajouter le risque lié aux expositions de gaz présents dans les conteneurs dans tous les DUERP et de diffuser le film sur les gaz toxiques dans chaque RMI afin de sensibiliser les agents au contrôle des conteneurs, même s'ils sont occasionnels dans certains services de la DI. Une fois n'est pas coutume, comme l'administration mais pas pour les mêmes raisons, nous citerons Anvers et Rotterdam qui ont pris en compte ce risque depuis de nombreuses années et pour tous les acteurs portuaires. Ce problème de santé publique soulevé par **la CGT** Douanes depuis plus de 3 ans commence d'ailleurs à être pris en compte par la Direction Générale.

L'UNSA demande un recyclage pour les caristes de Dieppe, sur quoi **la CGT** propose d'effectuer cette demande auprès du CHSCT 76.

La CGT rappelle au DI que les agents du Havre (CDO) laissent le soin à la manutention portuaire d'effectuer le lourd travail de manutention, mais assurent parfois des recensements imposant le port de charges lourdes. Celles ci nécessiteraient l'acquisition d'un matériel électro-portatif demandé dans le dossier « hangar 44 » afin de les aider à ouvrir les colis.

A la demande de la **CGT**, le DI nous confirme que les crédits pour l'aménagement du hangar 44 et pour l'acquisition de matériel seront alloués en 2013 pour une fin de travaux prévue au 01/09/13.

A la demande de la **CGT**, le dossier sur l'expérimentation TOIP n'a pas évolué car le chargé de mission a été souffrant mais le travail va reprendre. La **CGT** a demandé que tous les acteurs du CHSCT ainsi que les agents concernés par les travaux soient consultés et informés avant la mise en œuvre.

La **CGT** a aussi demandé où en était sa demande, relayée par le DR, d'étude ergonomique à la veille Delta, à ICS, à la Celtic et sur toutes les veilles écran (NSTI, CREPS, etc). L'emploi du temps de Mme GERVAIS, l'ergonome du Ministère, ne lui a pas encore permis de commencer son étude. La **CGT** interviendra en CHSCT Ministériel pour savoir où en est l'étude de faisabilité. A suivre donc...

Suite aux travaux à la DI, la CFDT signale de mauvaises surprises qui ont fait duré les travaux plus longtemps que prévu et les agents du standard sont amenés à travailler dans la poussière, cette situation a été dénoncée et sera réglée avant la fin de semaine selon le secrétariat général.

Certaines procédures telles le remboursement des frais de déplacement sont trop lourdes à mettre en œuvre par les agents, pourquoi ne pas dématérialiser ??? Il semble que les exigences de la trésorerie générale s'imposent à nous et si nous ne faisons pas toutes ces copies, l'agent de la DI devra les faire...

Pour conclure, ce comité technique dédié à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail aura surtout été pour la **CGT** de mettre au jour le projet bien caché de notre DI sur la fusion de deux DR de la DI, de dénoncer la lamentable gestion du dossier des espaces confinés et de mettre sur la table tous les sujets actuels évoqués en CHSCT ! La dégradation des conditions de travail, le mal-être au travail lié à l'organisation du travail, la souffrance induite par les fermetures, réorganisations, restructurations et suppressions d'emplois ne sont pas que des mots ! Les DI/DR sont pénalement responsables de leurs actes, ils devront en assumer toutes les conséquences, nous serons là, armés de notre bras juridique, pour ne pas les laisser faire !

Vos représentants : C.Bertin, S.Quintard, P.VanPoucke, D.Killian et M.Donà